





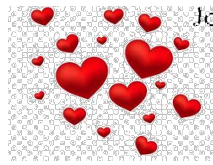












	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>RAPPEL</p> <p>ADMISSIONS ET RÉINSCRIPTIONS 2024-2025</p> <p>Merci de prendre connaissance des informations sur les admissions et les réinscriptions contenues sur les pages suivantes.</p>  <p>PRENEZ NOTE QUE LE SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE SERA FERMÉ DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE DU 4 AU 8 MARS.</p>	 <p>29 janvier au 9 février - Campagne de sécurité en transport scolaire « M'as-tu vu ? »</p>			<p>1 Jour 5</p> 	<p>2 Jour 6</p>
	<p>5 Jour 1</p> <p>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE SERVICE DE GARDE OUVERT</p>	<p>6 Jour 7</p> <p>Patinage pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années</p> <p>19 h</p> <p>Comité de parents En TEAMS</p> 	<p>7 Jour 8</p> <p>Patinage pour les élèves de 1^{re} et 2^e années</p> <p>PM</p> <p>Vaccination des élèves de 4^e année</p> <p>DÉPÔT CAISSE SCOLAIRE</p>	<p>8 Jour 9</p> <p>Club des champions 1^{re}, 2^e et 3^e années</p> 	<p>9 Jour 10</p> <p>Date limite pour retourner les commandes de fromage</p> <p>Merci !</p> 
	<p>12 Jour 1</p> <p>19 h</p> <p>Conseil d'établissement École Saint-Modeste</p> <p>Début des activités parascolaires</p>	<p>13 Jour 2</p> 	<p>14 Jour 3</p> <p>Journée blanche à Notre-Dame-du-Portage pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années</p> <p>Joyeuse Saint-Valentin</p> 	<p>15 Jour 4</p> <p>Les parents des artistes peuvent assister au spectacle</p>	<p>16 Jour 5</p> 
	<p>19 Jour 6</p>	<p>20 Jour 7</p>  	<p>21 Jour 8</p> <p>Journée blanche à Notre-Dame-du-Portage pour les élèves du préscolaire, 1^{re} et 2^e années</p> <p>DÉPÔT CAISSE SCOLAIRE</p> 	<p>22 Jour 9</p> <p>13 h</p> <p>Saint-Modeste en spectacle pour les élèves</p> <p>Club des champions 4^e, 5^e et 6^e années</p> <p>Fin de la deuxième étape</p>	<p>23 Jour 10</p> <p>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE FLOTTANTE SERVICE DE GARDE OUVERT</p>
	<p>26 Jour 1</p> 	<p>27 Jour 2</p>	<p>28 Jour 3</p> 	<p>29 Jour 4</p> <p>Rencontre virtuelle avec M. Simon Boulerice, auteur, pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années</p>	<p>1^{er} mars Jour 5</p> 



PROCÉDURE D'ADMISSION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES QUI FRÉQUENTERONT LE PRÉSCOLAIRE 4 ANS (TEMPS PLEIN) OU LE PRÉSCOLAIRE 5 ANS

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

ÉCOLE SAINT-MODESTE



S'il vous est possible, merci de ne pas attendre au 21 février pour compléter le formulaire numérique. Plus vite nous aurons vos informations, plus vite nous pourrons prendre rendez-vous et finaliser le dossier de votre enfant.

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant entre le 1^{er} février et le 21 février 2024, en vous rendant sur le site du Centre de services scolaire au

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

Lorsque vous aurez complété le formulaire numérique, Mme Isabelle, secrétaire de l'école, communiquera avec vous pour fixer un rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant. Lors de cette rencontre, vous devrez avoir en main :

- ❖ L'original du **certificat de naissance** (GRAND FORMAT) de votre enfant
- ❖ La carte d'assurance maladie de votre enfant
- ❖ **Deux preuves de résidence** du ou des parents (compte de téléphone, d'internet, facture d'Hydro-Québec, relevé d'emploi, permis de conduire, etc.)
- ❖ Tous les **documents pertinents** en lien avec les besoins particuliers de votre enfant

**Si vous êtes dans l'impossibilité de compléter le formulaire en ligne, bien vouloir communiquer avec Mme Isabelle au 418-862-6072 poste 5112.*

À NOTER QUE LES PARENTS QUI ONT DES ENFANTS DÉJÀ INSCRITS À NOTRE ÉCOLE PRÉSENTEMENT Y COMPRIS AU PRÉSCOLAIRE 4 ANS ET 5 ANS **N'ONT PAS À COMPLÉTER CE FORMULAIRE**. VOUS RECEVREZ UN COURRIEL DE NOTRE PART AFIN DE RÉINSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE POUR 2024-2025 DE FAÇON ÉLECTRONIQUE PAR LE PORTAIL MOZAÏK-PARENTS.

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES À LA RÉINSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

Chers parents,

Nous désirons vous informer **que la réinscription de votre enfant** à l'école pour l'année scolaire 2024-2025 se fera, encore cette année, en ligne à partir du 1^{er} février et jusqu'au 21 février 2024.

Jeudi le 1^{er} février prochain, vous recevrez un courriel de l'école contenant les instructions pour accéder au site Web sécurisé «MOZAÏK-INSCRIPTION» et, ainsi, vous pourrez réinscrire votre enfant pour 2024-2025. Le tout devra être complété **au plus tard le mercredi 21 février prochain**. Cette inscription se fera en quelques minutes. *Veillez prendre note que vous recevrez un courriel par enfant inscrit à l'école.*

Nous vous remercions de votre collaboration !





La motivation scolaire chez l'enfant

Chers parents,

En ce mois de la persévérance scolaire, je tenais à aborder un sujet qui joue un rôle important et déterminant dans le parcours des élèves, la motivation scolaire. Qu'est-ce que la motivation ? « C'est l'ensemble des forces ou de l'énergie interne qui pousse l'enfant à agir et à s'investir dans ses apprentissages. La motivation se présente sous deux formes : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. » La motivation intrinsèque se manifeste dans la pratique d'une activité où le jeune retire du plaisir et de la satisfaction. La motivation extrinsèque est différente parce que, dans ce cas, le jeune ne pratique pas une activité pour le plaisir, mais pour obtenir quelque chose d'agréable ou pour éviter quelque chose de déplaisant (Duclos, 2010).

En tant que parent, vous avez le pouvoir de jouer un grand rôle pour favoriser leur motivation. Voici donc quelques petits trucs intéressants pour stimuler la motivation scolaire de votre enfant :



- ❖ Signifier à votre enfant l'importance de l'école et des études, notamment en vous intéressant à son vécu scolaire.
- ❖ Prendre le temps de discuter avec votre enfant de ce qu'il a aimé ou n'a pas aimé, ce qui a été facile ou difficile durant sa journée.
- ❖ Amener votre enfant à voir l'utilité concrète, dans sa vie actuelle et future, des activités scolaires proposées. Vous pouvez relier ce que votre enfant apprend à ses centres d'intérêt (sport, bricolage, cuisine, jeux de construction, etc.) et bien lui faire saisir ces liens.
- ❖ Encourager l'enfant à attacher plus d'importance au processus d'apprentissage qu'aux résultats scolaires.
- ❖ Lui accorder le droit à l'erreur.
- ❖ Amener votre enfant à se comparer à lui-même plutôt qu'aux autres.
- ❖ Quand votre enfant est découragé, il est pertinent de lui rappeler les difficultés qu'il a surmontées et les succès qu'il a connus.
- ❖ Féliciter son enfant pour ses efforts, même quand ceux-ci n'ont pas apporté le résultat souhaité.
- ❖ Encourager votre enfant à mettre en pratique ce qu'il apprend à l'école (écrire une lettre ou une carte de souhaits, lire des recettes ou des modes d'emploi, compter la monnaie au magasin, etc.).
- ❖ Amener l'enfant à comprendre qu'il ne peut modifier les conditions extérieures, mais qu'il peut agir sur lui-même, en changeant ses attitudes et ses stratégies.

Référence : Duclos, G. (2010). *La motivation à l'école, un passeport pour l'avenir*.

Montréal: Éditions du CHU Sainte-Justine.



Mme Frédérique Grenier-Jardif, psychoéducatrice



MÉMO-SANTÉ

Durant cette période de froideur, permettez-vous d'inclure du soleil dans votre assiette. Ajoutez des fruits et des légumes colorés à vos plats préférés. Choisissez-les avec une coloration intense et vous serez assurés de consommer un concentré de vitamines et de nutriments.

Gardez en tête qu'un déjeuner sans fruit, c'est triste comme une journée de pluie ! Permettez-vous d'ajouter des tranches de bananes sur vos pains grillés, des fraises, des bleuets ou des pommes dans vos céréales préférées ce qui permettra au soleil de se lever sur votre journée.

N'oubliez pas les épices, les parfums et les aromates exotiques. Osez en ajouter dans vos recettes et vous serez surpris du résultat. Le soleil sera au rendez-vous !

Vos enfants seront curieux d'essayer ces nouvelles manières de consommer et apprécieront cuisiner avec vous. Faites-vous confiance et tentez vos propres combinaisons d'aliments selon vos goûts. Suivez votre intuition et pourquoi pas oser sortir des sentiers battus.

Bonne cuisine soleil !

INFORMATION POUR LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE 5 ANS À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Chers parents, je vous lance l'invitation de prendre un rendez-vous pour la vaccination de rappel pour votre enfant.

Voici les vaccins qui seront offerts lors de votre visite :

Adacel-polio (dcaT-VPI)	Vaccin de rappel contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite
Varivax III (Var)	Vaccin de rappel contre la varicelle si non reçu à l'âge de 18 mois

À l'occasion, nous pourrions vous offrir une mise à jour des vaccins manquants.

VACCINATION MATERNELLE 5 ANS

OÙ ?	Point de service local de Rivière-du-Loup / 20, rue St-Louis, Rivière-du-loup, G5R 2V4
QUAND ?	30-31 mai et 3-4 juin 2024 de 8h30 à 16h15
J'APPORTE QUOI ?	-Carnet de vaccination / Carte d'assurance-maladie -Prévoir le port d'un chandail à manches courtes
DÉMARCHE À FAIRE POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS	NOUVELLE MÉTHODE: Nous vous invitons à vous rendre sur la plate-forme Clic Santé à l'adresse www.clicsante.ca Choisir la catégorie Vaccination / Vaccination enfants adolescents / saisir votre code postal / Choisir un rendez-vous selon l'endroit désiré Point de service local de RDL pour le service de vaccination 4-6 ans (voir lettre reçu lors de l'inscription scolaire). En cas de besoin, vous pouvez contacter Mme Isabelle Besson agente administrative au Programme Jeunesse du CLSC de RDL. : 418-867-2642 poste 67280.

Mme Sarah Saint-Yves

Infirmière clinicienne en santé scolaire, CLSC Rivière-du-Loup / 418-867-2642 poste 67113



PETIT RAPPEL

Chaque année, l'école en lien avec le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup met en place un ensemble de mesures afin d'assurer la sécurité des élèves.

Ainsi, l'organisation scolaire prévoit la surveillance, les mesures d'évacuation d'urgence, de premiers soins, de sécurité des locaux, des cours et des équipements.

Malgré tout, certains accidents peuvent survenir à la récréation, au jeu, à l'éducation physique, au service de garde ou ailleurs ; les parents doivent supporter les frais de ces accidents (frais médicaux, frais dentaires, ambulance, bris de lunettes, etc.). **L'école et le Centre de services scolaire n'assurent pas ces incidents.**

Ce type de frais est assurable par un plan privé d'assurance accident peu dispendieux auquel nous vous invitons à adhérer. Vous pouvez vous procurer des dépliants auprès des caisses ou autres institutions d'assurance.

Nous vous remercions de votre attention !

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

Chers parents,

Du 29 janvier au 9 février 2024, se tiendra la campagne de sécurité en transport scolaire M'as-tu vu? La SQ vous invite à respecter les feux clignotants des autobus scolaires et à respecter la vitesse indiquée aux abords des écoles. Révisez avec vos enfants les règles de sécurité pour se rendre à l'arrêt ainsi que les règles à bord de l'autobus. L'année scolaire n'est pas terminée, alors il ne faut pas relâcher notre vigilance.



En janvier, je me
déplace correctement
dans l'école



1^{re} année

Myriam Bergeron

2^e année

Moya Blanco Couillard

3^e année

Maëly Morin



4^e année

Frédérique Gagnon

5^e année

Adèle Michaud

6^e année

Alexanne Morin

